

ENGAGÉ
POUR FAIRE



Communiqué de presse du 17 octobre 2019

QUALIBAT, QUALIFELEC et QUALIT'ENR s'associent à EDF pour renforcer collectivement leur engagement en faveur de la rénovation énergétique de qualité

Alors que le Gouvernement vient de communiquer sur le lancement à venir d'un plan d'action de lutte contre la fraude à la rénovation thermique, les trois organismes de qualification Qualibat, Qualifelec et Qualit'EnR annoncent la finalisation d'un partenariat d'envergure avec EDF en faveur de la qualité d'installation. Cette démarche commune, lancée dans le cadre de la Charte « Engagé pour FAIRE », permettra notamment de coordonner la lutte contre les mauvaises pratiques.

Avec 45% de l'énergie finale consommée et 27% des émissions de gaz à effet de serre, les bâtiments représentent un enjeu énergétique et climatique très significatif. La rénovation des logements est donc au cœur de la lutte contre le réchauffement climatique et contribue à améliorer le pouvoir d'achat des français.

Les travaux de rénovation sont réalisés par l'une des 62 000 entreprises qualifiées « RGE ». Les plus demandés concernent l'isolation des combles-toitures et des planchers bas. Depuis le lancement du Coup de Pouce chauffage en janvier 2019, les demandes de remplacement de chaudières gaz et de pompes à chaleur sont également en forte hausse.

Dans ce contexte, EDF et les trois organismes de qualification du bâtiment, Qualibat, Qualifelec et Qualit'EnR, acteurs pleinement impliqués dans la rénovation énergétique et signataires de la Charte « Engagé pour FAIRE » se sont rapprochés afin de renforcer leurs engagements en faveur de travaux de qualité.

L'objectif de ce partenariat est de maintenir la confiance des clients dans le secteur de la rénovation. Pour cela, les quatre acteurs :

- échangeront des informations sur les réclamations clients.
- partageront entre eux les noms des entreprises radiées de la qualification RGE ou du partenariat avec EDF suite à des défauts de qualité constatés.
- se réuniront régulièrement pour suivre la mise en application de la convention par chacun de ses signataires.

« Cette collaboration est la rencontre entre un acteur engagé dans la transition énergétique qui produit des Certificats d'Economies d'Energie avec des clients satisfaits et des travaux performants et d'un organisme qualificateur RGE qui veut être en situation de qualifier au mieux et de façon indiscutable les entreprises RGE. Pour cela, il est nécessaire de multiplier les sources d'information pour mieux contrôler ceux qui ne respectent pas leurs engagements » explique Alain MAUGARD, Président de QUALIBAT.

« Ce partenariat avec EDF, membre historique de notre association, est un complément à notre dispositif de qualification. Nos qualifications apportent aux consommateurs l'assurance que l'entreprise possède la compétence métier, la maîtrise du geste technique que nécessite chaque équipement, posé dans le cadre d'une rénovation énergétique. Au-delà de l'installation, nous valorisons, également, les entreprises qui s'investissent dans le temps auprès de leurs clients, en proposant la maintenance des équipements. Grâce au suivi des entreprises qualifiées partenaires d'EDF, à l'identification rapide des contre-références et l'accompagnement des consommateurs, nous souhaitons promouvoir les bonnes pratiques pour un marché de la rénovation énergétique réellement performant, explique Yves JALAGEAS, Président de QUALIFELEC ».

« Les dispositifs mis en place par l'État permettent de développer la confiance envers les acteurs de la rénovation énergétique, mais également de s'assurer que les mécanismes de soutien sont utilisés à bon escient. L'immense majorité des entreprises RGE est impliquée pour fournir un travail de qualité, il est donc important de pouvoir séparer le bon grain de l'ivraie afin de valoriser cet engagement. Le renforcement de la coopération entre les parties prenantes est indispensable pour éviter que les entreprises peu scrupuleuses puissent passer entre les mailles du filet, au bénéfice des clients mais aussi des professionnels qui respectent les règles.» explique André Joffre, Président de QUALIT'ENR.

À propos de QUALIBAT :

Qualibat, créée en 1949 sur l'initiative du Ministre de la Construction et d'organisations professionnelles d'entrepreneurs, d'architectes et de maîtres d'ouvrage, a pour mission d'apprécier les compétences professionnelles et les capacités des entreprises exerçant une activité dans le domaine de la construction et délivre, à celles qui lui en font la demande et remplissent ses exigences, des qualifications professionnelles et des certifications métier issues de sa nomenclature. Le nombre d'entreprises qualifiées Qualibat est de plus de 62.000 dont 52.000 disposent d'un signe RGE.

A propos de QUALIFELEC :

Qualifelec est l'organisme de référence dans la qualification de la filière électrique et énergétique. Depuis sa création en 1955, Qualifelec agit pour l'amélioration continue de cette filière, dans l'intérêt des utilisateurs d'installations électriques et énergétiques, en attestant, à travers ses qualifications, de la qualité des entreprises. Qualifelec s'appuie sur une représentativité large et cohérente de l'ensemble des acteurs du marché et un dispositif de qualification solide et objectif. Qualifelec s'inscrit, en toute indépendance, dans l'écosystème de contrôle et d'évaluation de la filière, en proposant aux consommateurs un signe de qualité fiable et reconnu.

A propos de QUALIT'ENR :

Qualit'EnR est une association à but non lucratif créée en 2006 pour accompagner l'essor des énergies renouvelables en France. Fédérant les principaux acteurs de ce secteur d'activité, l'objectif de Qualit'EnR est de contribuer à un développement de la filière par la confiance en misant sur une offre professionnelle de qualité et de proximité à destination des particuliers. Pour cela, Qualit'EnR délivre des qualifications aux entreprises d'installation avec des signes de qualité reconnus qui bénéficient tous de la mention « RGE » des pouvoirs publics : Qualisol pour le solaire thermique, QualiPV pour le solaire photovoltaïque, Qualibois pour le bois énergie, QualiPAC pour les pompes à chaleur, Qualiforage pour le forage géothermique et Chauffage + pour les chaudières à condensation et micro-cogénération. Qualit'EnR compte à ce jour plus de 20 000 qualifications actives.

Contacts Presse

Pour QUALIBAT

Charles Bouvier - Tél: 0147049899 - c.bouvier@qualibat.com

Factocom - Jean-Louis LANGLOIS - Tél : 01 39 24 29 00 - presse@factocom.fr

Pour QUALIFELEC

Agence Gen-G - Adrien de Casabianca - Tél : 06 30 30 34 84 - adrien.decasabianca@gen-g.com

Pour QUALIT'ENR

Rumeur publique - Marie Goislard - Tél : 01 55 74 52 33 - marie@rumeurpublique.fr
